



35 Ille et Vilaine



## **RASSEMBLEMENT**

### **CONTRE LA REMISE EN CAUSE DES LIBERTÉS SYNDICALES DANS L'ÉDUCATION**

Les libertés syndicales dans l'éducation nationale sont aujourd'hui gravement remises en cause dans le département de l'Ille-et-Vilaine.

Situation inédite, deux professeur.e.s des écoles dûment mandaté.e.s pour participer au Congrès fédéral de Sud éducation, en ont été empêché.e.s par leur hiérarchie. Ces deux collègues avaient pourtant fait leur demande d'Autorisation spéciale d'absence (ASA) en temps et en heure pour pouvoir participer au congrès de leur organisation.

Deux autres PE qui devaient participer à une journée de formation SEGPA organisée par la CGT Educ'Action se sont vus refusé-e-s leur autorisation spéciale d'absence pour des motifs non recevables.

Le refus d'un congé, qui était jusqu'à présent de droit, crée un précédent qui remet en cause très directement le droit syndical dans l'éducation et les libertés fondamentales auxquelles nos organisations sont profondément attachées.

Ces atteintes aux droits des salarié.e.s et des organisations qui les défendent, constituent aussi une tentative d'intimidation puisque l'une des personnes concernées, est convoquée le mercredi 4 avril à 17 heures à l'inspection académique pour avoir voulu remplir le mandat syndical qui lui avait été confié. Cette convocation, lourde de menaces, est une provocation faite en direction de l'activité syndicale dans l'éducation dans ce qu'elle a de plus habituel et de plus légitime.

**Ces attaques contre des syndicalistes nous concernent toutes et tous. Nos organisations syndicales s'opposeront résolument et unitairement à toute remise en cause des droits syndicaux et à toutes les formes de répression syndicale qui pourraient viser le militantisme de nos adhérent.e.s.**

**Nous appelons à un rassemblement de soutien à l'heure de la convocation de notre collègue devant l'Inspection Académique.**

### **CONTRE LA REMISE EN CAUSE DES LIBERTÉS SYNDICALES DANS L'ÉDUCATION :**

#### **RASSEMBLEMENT**

Mercredi 4 avril à 17 H

Devant l'Inspection Académique

1, quai Dujardin à Rennes